



SERVICE CIVIQUE ADAPTÉ AUX SAPEURS-POMPIERS : PARTICIPATION AUX OPÉRATIONS DE SECOURS AU SEIN DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU MORBIHAN

Mission à compter du 1^{er} avril – 8 mois

AFFECTATION : SDIS 56 - Au sein d'un centre d'incendie et de secours du département (Quiberon et Carnac)

PROFIL : Etre âgé entre 18 et 25 ans

DEFINITION DE LA MISSION :
Sous l'autorité du chef de centre

ACTIVITES :

- ✕ Participer aux missions opérationnelles effectuées par le SDIS du Morbihan en complément des équipes sapeurs-pompiers (accompagnement des victimes ou impliqués et observation des conduites opérationnelles).
- ✕ Contribuer au soutien moral et physique des personnes ou blessés en complément des sapeurs-pompiers.
- ✕ Participer à la diffusion de messages de sensibilisation à la sécurité civile, aux risques d'accidents domestiques, aux gestes de premiers secours ...
- ✕ Participer aux activités de la garde opérationnelle (vérification des matériels, sport, manœuvres...)

Avant toute participation aux interventions d'urgence, les volontaires de service civique recevront une formation sur les modules d'équipier de sapeur-pompier volontaire.

Le volontaire de service civique interviendra aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires du SDIS, et en surnombre de ceux-ci, sans être pris en compte dans le calcul des effectifs minimaux correspondants au type de véhicule et d'intervention.

PROFIL :

Titulaire du Permis B
Vaccination hépatite B à jour

REGIME DE TRAVAIL :

Sur la base de 35 heures par semaine.
Possibilités d'hébergement sur place

Adresser lettre de motivation accompagnée d'un CV (2021-OP-VSC)

Par mail : recrutement@sdis56.fr

Renseignements auprès de Valérie Le Padellec – Tél : 02-97-54-56-87